

La Pastorale des Migrants appelle les catholiques de Gironde à être attentifs à ce qui se vit actuellement sur Bordeaux-Métropole

Deux mille personnes environ habitent dans des conditions insalubres ou précaires : squats, chambres sous-louées, hôtels, tentes, ou sont à la rue. Le confinement a entraîné un report de deux mois de toutes les procédures, aussi bien d'exulsion que de relogement.

La plupart viennent de pays étrangers et, comme Jésus dans sa fuite en Egypte, ont dû quitter leur pays pour sauver leur vie ou parce que leurs conditions de vie n'étaient plus humaines.

Comme chacun de nous ils ne demandent qu'à vivre de leur travail et donner à leurs enfants une bonne éducation.

Or cet été, beaucoup de ces personnes risquent d'être jetées à la rue . Elles vivent dans l'angoisse des jours à venir.

Pourtant, la dignité de l'Homme ne se mesure pas à la couleur de la peau ou la langue parlée.

Chacun est l'icône du Christ : « *J'étais étranger et vous m'avez accueilli.* » (Mt 25, 35).

Depuis ses origines, l'Eglise exhorte à une juste répartition des biens de ce monde entre tous.

« *Quand nous donnons aux pauvres les choses indispensables, nous ne leur faisons point de largesses personnelles, mais nous leur rendons ce qui est à eux.* » (Grégoire le Grand)

« *Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la Création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice inséparable de la charité.* » (Concile Vatican II GS, 69, 1)

Le Catéchisme de l'Eglise Catholique précise en toutes lettres : « *Les nations les mieux pourvues sont tenues d'accueillir autant que faire se peut l'étranger en quête de sécurité et des ressources vitales qu'il ne peut trouver dans son pays d'origine. Les pouvoirs publics veilleront au respect du droit naturel qui place l'hôte sous la protection de ceux qui le reçoivent.* » (CEC de 1992, § 2241)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DE LA PASTORALE DES MIGRANTS

Chacun a donc le devoir d'être vigilant au sort des plus pauvres, et de mobiliser son énergie pour les soutenir et même d'accueillir chez soi quand c'est possible.

C'est aussi le devoir des catholiques d'interpeler les pouvoirs publics sur la façon dont les étrangers sont accueillis en France.

Voilà donc trois propositions d'action pour mettre en oeuvre notre foi :

- **Considérer l'étranger comme un frère, jusqu'à l'accueillir chez nous,**
Vous pouvez proposer des logements aux associations
Welcome facebook.com/welcomebordeaux
ou *AREVE* facebook.com/areve.gironde
- **Soutenir les associations qui agissent pour leur venir en aide,**
Un don est possible à l'association *Bienvenue aux réfugiés en Gironde*
helloasso.com/associations/bienvenue-aux-refugies-en-gironde
ou au *Secours catholique en Gironde* gironde.secours-catholique.org
- **Rappeler aux pouvoirs publics le devoir d'hospitalité de notre grande nation.**

C'est bien le message que nous adresse le Pape François : « *Accueillir, Protéger, Promouvoir et Intégrer* » l'étranger qui réside chez nous.

Michel et Geneviève Barrabès,
Délégués diocésains à la Pastorale des Migrants